

ASSOCIATION SPORTIVE de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et de RANDONNEE de SAINT-ISMIER

INSCRIPTION GYM ENFANTS : GRS Saison 2023/2024

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS ACTIVITES

GVRSI-DOC-16-V1-2023 - 3 pages

Partie 1 - à conserver par le responsable légal de l'enfant

Activité de GRS pour enfants	Enfants (CP* - CE1)	Enfants (CP* - CE1)	Enfants (CE1 - CE2)	Enfants (CM1 - CM2)	
	La répartition par groupe donnée à titre indicatif est susceptible d'évoluer à				
	l'appréciation de la responsable du cours ou de l'animatrice * à partir de 6 ans avant Décembre de l'année en cours				
Effectif maximum	14	14	14	14	
Jour du cours	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	
Horaires cours	14h10 - 15h10	15h15 - 16h15	16h20 - 17h20	17h25 - 18h25	
Lieu du cours	Espace AGORA de Saint Ismier Salle Vercors				
Animatrice	Isabelle Blain-Sapart				
Responsable de cours (membre bénévole du CA de la GV.R.SI)	Christiane Gabaudan Tel (limité à nécessité ou urgence cours) : 06.14.90.97.54				
Fréquence des cours Calendrier annuel	 le Mercredi dès l'ouverture de la saison du Club jusqu' à sa fermeture pour les activités de gymnastique (dates annoncées par mail ou voie d'affichage) hors vacances scolaires et jours fériés 				

- Au préalable, prendre connaissance :
- → du REGLEMENT INTERIEUR GENERAL du Club de Gymnastique Volontaire et Randonnée de Saint Ismier
- → du REGLEMENT INTERIEUR COMPLEMENTAIRE (2) GYM ENFANTS : GRS » : à approuver
- Rappel: nouveauté légale du « REGLEMENT INTERIEUR COMPLEMENTAIRE (2) GYM ENFANTS: GRS »: pour les enfants mineurs, le responsable légal n'est plus dans l'obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, il lui faut répondre, au Questionnaire de santé pour mineur et valider dans le dossier de préinscription une réponse négative à toutes les questions. En cas de réponse positive à au moins une question, un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni lors du premier cours.
- Documents obligatoires à remettre avec le chèque d'inscription (à télécharger sur le site, page Documents) :
 - o le formulaire « Préinscription » qui inclut l'attestation de prise de connaissance du Questionnaire de santé pour sportif MINEUR. En cas de réponse positive à une question, joindre un Certificat Médical,
 - o la partie 2 (2 pages) de ce document « INSCRIPTION GYM ENFANTS : GRS »,
 - o la COPIE du « Règlement Intérieur Complémentaire (2) GYM ENFANTS : GRS » : lu, approuvé et signé.
- Dossier à adresser à : GVRSI Le Clos Faure Montée des Tilleuls 38330 Saint-Ismier
 ou à remettre dans la boîte aux lettres du Club GVRSI (Gymnastique Volontaire) située derrière le portail de la mairie de Saint-Ismier (parvis haut Mairie)



ASSOCIATION SPORTIVE de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et de RANDONNEE de SAINT-ISMIER

INSCRIPTION GYM ENFANTS : GRS Saison 2023/2024

PARTIE 2 : AUTORISATION PARENTALE RENSEIGNEMENTS ENFANTS – DECHARGE DE RESPONSABILITE

GVRSI-DOC-16-V1-2023 - 3 pages

Partie 2 (1ère page) - à remettre avec le dossier de préinscription

1/ AUTORISATION PARENTALE
Je soussigné(e) Mme, Mr Agissant en qualité de représentant légal : père, mère, tuteur (<i>barrer les termes inutiles</i>)
Autorise mon enfant :
Nom: Prénom : Né(e) le : N° de licence : Adresse : Tél. :
 à participer aux séances de GRS le MERCREDI hors vacances scolaires de
Mme, MrqualitéTél Mme, MrTélTél
2/ RENSEIGNEMENTS ENFANT
 Je porte ci-après à la connaissance de la Présidente, de la responsable de cours et de l'Animatrice du club GVRSI, les informations particulières ci-après concernant mon enfant, à connaître pour sa prise en charge en GRS (maladie ou autre) : notamment asthme – diabète – épilepsie – hémophilie – atteinte cardiaque, autre
• En cas d'urgence, je demande de prévenir : (par ordre de préférence)
Mme, Mr

Si personne n'est joignable, j'autorise à prendre toute mesure d'urgence (médecins, Pompiers, hôpital).



ASSOCIATION SPORTIVE de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et de RANDONNEE de SAINT-ISMIER

INSCRIPTION GYM ENFANTS : GRS Saison 2023/2024

PARTIE 2 : AUTORISATION PARENTALE RENSEIGNEMENTS ENFANTS – DECHARGE DE RESPONSABILITE

GVRSI-DOC-16-V1-2023 - 3 pages

Partie 2 (2ème page) - à remettre avec le dossier de préinscription

3/	DECHARGE DE RESPONSABILITE
	soussigné(e) Mme, Mr
agi	issant en qualité de représentant légal : père, mère, tuteur (barrer les termes inutiles)
•	atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de mon enfant mineur,
•	déclare être assuré ainsi que mon enfant en responsabilité civile en cas d'accident causé à un tiers ou subi par mon enfant,
•	reconnais avoir pris connaissance du « Règlement Intérieur Général de la GV.R.SI » ainsi que du « Règlement Intérieur Complémentaire (2): GYM ENFANTS : GRS», des règles de prise en charge et de déplacement des enfants, ainsi que celles valables pendant la durée du cours, qu'elles soient de nature matérielle, comportementale ou sanitaire. En cas de non-respect de ces règles, la responsabilité de la GV.R.SI ou celle de ses membres bénévoles ne pourra être engagée en cas d'accident ou de tout événement indésirable subi ou induit par l'adhérent.
Fai	t à ST ISMIER, le
NO	OM, PRENOM SIGNATURE Précédée de la mention « Lu et approuvé »